

## TERMES ET CONDITIONS DE RÉSERVATION

### QUESTIONS ET INFORMATIONS

---

Pour toutes questions, informations ou suggestions en lien avec nos politiques et conditions d'utilisation, veuillez nous contacter par courriel s.v.p. à l'adresse suivante :

[info.velectrik@destinationsherbrooke.com](mailto:info.velectrik@destinationsherbrooke.com)

### VALIDATION DE VOS COORDONNÉES

---

Arrivez au minimum 15 minutes avant le début de votre location au Bureau d'information touristique de Sherbrooke. Nous pourrions valider vos coordonnées à l'aide de votre permis de conduire et d'une autre pièce d'identité avec photo qui seront photocopiés sur place (obligatoire).

Vous devez également apporter votre carte de crédit (obligatoire), vos coordonnées bancaires seront enregistrées le temps de votre location.

### FORMULAIRE DE RECONNAISSANCE ET D'ACCEPTATION DES RISQUES OBLIGATOIRE

---

Il est obligatoire de remplir et signer le formulaire de reconnaissance et d'acceptation des risques pour avoir accès à votre réservation.

### ÂGE MINIMAL : 18 ANS OU PLUS OU DÉTENTEUR D'UN PERMIS DE CLASSE D6

---

L'utilisateur doit être âgé de 18 ans ou plus ou être détenteur d'un permis de classe D6 (cyclomoteur). Votre permis de conduire vous sera demandé lors de la prise de possession de l'équipement. Vous devez consulter les normes de la SAAQ : <https://saaq.gouv.qc.ca/securite-routiere/moyens-deplacement/velo-electrique/> .

### PORT DU CASQUE DE PROTECTION OBLIGATOIRE

---

Pour éviter la propagation de la COVID-19, nous vous conseillons d'apporter votre propre casque de protection. La location de casque est toutefois disponible au besoin, simplement le mentionner lors de votre visite. Vous devez consulter les normes de la SAAQ : <https://saaq.gouv.qc.ca/securite-routiere/moyens-deplacement/velo-electrique/> .

## **BRIS, PERTE, VOL OU RETARD : L'USAGER A LA RESPONSABILITÉ DE L'ÉQUIPEMENT LOUÉ**

---

Dans l'éventualité de bris ou d'usure causés aux équipements, ou encore d'une perte d'équipement, des frais correspondants à la réparation ou au remplacement vous seront facturés.

Dans le cas de retard de remise de l'équipement, le locataire s'engage à payer un frais de 20 \$ par tranche de 15 minutes.

## **COVID-19**

---

Le jour de votre réservation:

- Restez à la maison si vous ressentez des symptômes liés au coronavirus (<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/?gclid=Cj0KCQjwreT8BRDTARIsAJLI0...>);
- La courtoisie à l'égard du personnel en place et le respect des mesures sanitaires en vigueur au Bureau d'information touristique sont requis (distanciation physique, étiquette respiratoire, lavage des mains, etc.).
- Le port du masque ou du couvre-visage est obligatoire à l'intérieur du Bureau d'information touristique.
- Notez que tous les points de contact des équipements sont désinfectés entre chaque usager et que les surfaces fréquemment utilisées sont désinfectées régulièrement.